

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
Ville de Craywick
Mercredi 30 octobre 2019

INTRODUCTION

Le mercredi 30 octobre 2019 dans les locaux de la mairie de Craywick, les maîtres d'ouvrage du projet GridLink ont rencontré le représentant de la ville de Craywick.

Étaient présents :

- André HENNEBERT, maire de Craywick
- David BARBER (GridLink) accompagné d'un traducteur
- Pascal DERACHE, (RTE)
- Lisa BOUDEHENT (Arcadis)
- Frédéric BUSSELEZ (facilitateur)

Après un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Frédéric BUSSELEZ a retracé le contexte de la concertation sous l'égide d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

ECHANGES SUR LE PROJET ET LES PROCHAINES ETAPES

André HENNEBERT précise qu'il a une bonne connaissance du projet et qu'en tant que membre du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime, il a assisté à la présentation faite par les maîtres d'ouvrage le 7 décembre 2017 dans ce cadre. Le conseil municipal de Craywick a également été informé sur le projet GridLink à cette même période.

Dans ce contexte, David BARBER fait une synthèse des objectifs, caractéristiques et impacts attendus du projet GridLink. Pour conclure cette présentation, il a présenté le calendrier des prochaines étapes de concertation.

André HENNEBERT souhaite quelques précisions techniques comme les raisons d'un passage de courant alternatif à courant continu. Il demande aussi qu'on lui rappelle les différences de mission entre RTE et ENEDIS.

David BARBER indique qu'il s'agit de limiter la déperdition d'énergie sur une longue distance. Pascal DERACHE rappelle que RTE gère les « autoroutes » électriques (lignes de tension 400 000 V à 63 000 V) et ENEDIS les « départementales » (lignes de tension inférieure à 50 000 V).

André HENNEBERT rappelle ensuite l'histoire du village de Craywick, intimement liée au développement du Grand Port Maritime et à l'aménagement du territoire.

Ainsi, le village a failli disparaître au moment de la construction de l'autoroute A16. La mobilisation des habitants a permis de trouver une solution alternative. Il a conscience que l'avenir du village est lié au développement portuaire ; il souhaite un développement contenu, pour conserver la qualité de vie et l'esprit village.

André HENNEBERT s'appuie sur la carte du secteur, présente dans son bureau, pour visualiser où se situent précisément les passages de câbles, la station de conversion et le poste électrique de Warande.

Il évoque le monde agricole et les terres appartenant aux Grand Port mises en culture. La répartition du parcellaire agricole est complexe et les agriculteurs de la commune regrettent que des exploitants venant de Calais ou de la Flandre intérieure les exploitent alors que beaucoup d'agriculteurs locaux manquent de terres. L'implantation des usines crée aussi des délaissés.

Les maîtres d'ouvrage lui demandent s'il pense que le passage sur les terrains du GPMD peut générer des difficultés.

André HENNEBERT pense que non car la récupération de ces terrains a donné lieu à des expropriations depuis très longtemps. Parfois, les habitants de Gravelines ou de Loon-Plage s'inquiètent du développement portuaire ; mais pour le maire de Craywick, les choses sont claires depuis longtemps. Même si cela prend du temps ; au Havre, il a fallu trois générations pour utiliser les terrains réservés pour le port.

Pascal DERACHE précise que, pour les raccordements entre la station de conversion et le futur poste électrique de Bourbourg, il y aura la mise en place de servitudes, avec le Dossier d'Utilité Publique (DUP). Il précise aussi les modalités de la concertation Fontaine propre aux installations de RTE.

André HENNEBERT estime que le projet ne présente pas de problème puisqu'il ne pollue pas, ne génère pas de trafic routier et que tout est enterré. Il indique qu'il fera une information sur le projet, en fin d'année, dans le cadre du conseil municipal et que les services de la commune participeront à l'information des habitants dans le cadre de la concertation.

CONCLUSION

Frédéric BUSSELEZ remercie les participants pour la richesse des échanges, précise qu'un compte-rendu de la réunion sera réalisé et rappelle les prochains rendez-vous de concertation.